

**Mme Sparrow:** Monsieur le Président, le député de York-Ouest (M. Marchi) a déclaré dans ses remarques initiales que nous avons donné quelque huit milliards de dollars aux compagnies pétrolières.

**M. McDermid:** Quelle sornette!

**Mme Sparrow:** Je voudrais rétablir les faits. Nous n'avons pas fait don de huit milliards de dollars aux sociétés pétrolières. En 1980 ou en 1981, sauf erreur, le gouvernement avait adopté son Programme énergétique national qui instituait une double imposition. Il percevait à la tête du puits un impôt désigné sous le nom de taxe sur les recettes pétrolières et gazières qui effectivement prélevait des sociétés de pétrole et de gaz, soit des compagnies extractives, de 16 à 12 p. 100 de leurs recettes brutes. Les sociétés n'étaient pas autorisées à déduire ces impôts dans leurs déclarations de revenus. Il s'agissait en effet d'une double imposition.

Durant les trois années qui suivirent, je voudrais signaler au député que le chômage en Alberta s'est accru de 3 à 13.5 p. 100. Nous avons perdu des installations de forage. Nous avons perdu des travailleurs qui se sont exilés aux États-Unis ou dans d'autres pays ou qui sont simplement devenus inactifs. Je voudrais également faire remarquer au député que nous pouvons effectivement prouver que le Programme énergétique national a fait perdre 90,000 emplois en Ontario. Monsieur le Président, étant originaire de la belle province de l'Alberta, vous êtes sans doute au courant de cela. Nous n'avons pas donné huit milliards de dollars aux compagnies pétrolières. Nous avons remédié à une injustice. Nous avons tenté d'amorcer une réconciliation nationale. Nous avons favorisé la relance économique. Grâce aux nouvelles politiques énergétiques proposées par la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney), environ 25,000 emplois ont été créés dans le secteur énergétique. Il s'ensuivra que de nouveaux emplois seront créés en Ontario et au Québec. Chaque voiture que nous achetons vient d'Oshawa ou de Windsor. Nous achetons des câbles et des tuyaux en acier à Hamilton.

Je voulais simplement rectifier ce que le député de York-Ouest venait de dire. Nous avons permis à des Canadiens de se remettre au travail. Nous avons amorcé la réconciliation nationale.

**Des voix:** Bravo!

**M. Marchi:** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour la députée de Calgary-Sud (M<sup>me</sup> Sparrow). Toutefois, je n'arrive tout simplement pas à croire qu'elle puisse venir dire ici que le gouvernement actuel a pu réaliser la réconciliation nationale.

**Mme Sparrow:** Et comment!

**M. Marchi:** Où et quand cela? Les députés conservateurs devraient prêter sérieusement attention aux messages que leur envoient les Canadiens.

**M. McDermid:** Rappelez-vous l'Accord de l'Atlantique et l'Accord de l'Ouest.

**M. Marchi:** Ils pourraient bien devoir tenir des réunions spéciales de leur caucus toutes les fins de semaine jusqu'à la fin de l'année pour essayer de trouver des moyens de combler leurs lacunes. C'est aberrant que des députés me disent et disent à la Chambre qu'ils sont sur le point de réaliser la réconciliation nationale et la relance économique.

### *Impôt sur le revenu—Loi*

Je voudrais bien que des députés d'en face aillent demander aux travailleurs, aux familles, aux femmes et aux personnes âgées s'ils croient que le Canada est sur la voie de la relance économique et de la réconciliation.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**Le président suppléant (M. Paproski):** En conformité de l'article 46 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Davenport (M. Caccia)—L'environnement—La pollution de la rivière Niagara—a) La proposition des États-Unis concernant le nettoyage. b) La position du gouvernement; l'honorable député de Bow River (M. Taylor)—Les parcs nationaux—Le braconnage—On demande des sanctions plus fortes; l'honorable député de Spadina (M. Heap)—L'énergie—a) La capacité de raffinage au Québec—La position du gouvernement. b) On demande au gouvernement d'agir en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

• (1610)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU ET AUTRES LOIS CONNEXES

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Hnatyshyn (au nom du ministre des Finances): Que le projet de loi C-84, tendant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et la législation connexe et à modifier le Régime de pensions du Canada, la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, la Loi sur l'administration financière et la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** A la vérité, monsieur le Président, je n'étais pas ici il y a quatre ans, mais je puis vous dire... Le député dit qu'il était ici, lui...

**M. McDermid:** Oui.

**M. Rodriguez:** Je tiens à vous dire, monsieur le Président, sans même consulter le harsard des quatre dernières années, qu'il a prononcé des allocutions en tout point semblables à celles que nous a servies le député de York-Ouest (M. Marchi). Je vous assure qu'il a fait le même genre d'interventions.

C'est blanc bonnet et bonnet blanc. On les appelle les jumeaux Bobbsey de la rue Bay, mais je crois que ce sont des frères siamois. Voici que les conservateurs sont au pouvoir et qu'ils font exactement la même chose que les libéraux faisaient lorsqu'ils formaient le gouvernement.